

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2025


PRENEZ AVIS que lors de la séance régulière du conseil municipal de la Ville de Repentigny tenue le mardi 8 octobre 2024, le conseil municipal a adopté le calendrier de ses séances régulières pour l'année 2025, lequel se lit comme suit :

Le mardi, 14 janvier 2025 – 19 h
Le mardi, 11 février 2025 – 19 h
Le mardi, 11 mars 2025 – 19 h
Le mardi, 8 avril 2025 – 19 h
Le mardi, 13 mai 2025 – 19 h
Le mardi, 10 juin 2025 – 19 h
Le mardi, 8 juillet 2025 – 19 h – parc de l'Île Lebel (sauf si intempéries)
Le mardi, 12 août 2025 – 19 h
Le mardi, 9 septembre 2025 – 19 h
Le mardi, 1^{er} octobre 2025 – 19 h
Le mardi, 11 novembre 2025 – 19 h
Le mardi, 9 décembre 2025 – 19 h

À moins d'avis contraire, les séances du conseil municipal se tiennent **dans la salle du conseil** à l'hôtel de ville situé au 435, boulevard Iberville à Repentigny.

Donné à Repentigny, ce 17^e jour du mois de décembre 2024.

Le greffier,



M^e Marc Giard, OMA, avocat